

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq,

Le sept juillet à neuf heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Nom-La-Bretèche.

Présents : Gilles STUDNIA, Isabelle TRAPPIER, Sylvie SORMAIL, Pascale COURMONT, Christine CAILLAT, Clothilde FRETÉ, Marie-France HARANG, Muriel MAZARS FERRARONE, Jean STEENEBRUGGEN.

Absentes ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CCGT) :

Dominique CHANZY à Jean STEENEBRUGGEN.

Laure GODFROID à Isabelle TRAPPIER.

Absente n'ayant pas donné pouvoir : Nathalie ZENOU.

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Président ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil d'administration nomme Sylvie SORMAIL, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

NUMERO	OBJET	RESULTAT
2025/07-08	Allocation énergie 2024-2025 seniors- Familles nombreuses	Unanimité
2025/07-09	Aide exceptionnelle	Unanimité
2025/07-10	Décision modificative n°1 au budget 2025 du CCAS	Unanimité
2025/07-11	Aide exceptionnelle – paniers solidaires	Unanimité
2025/07-12	Subventions aux associations	A la Majorité (2 – abstentions)

Publication électronique par la Ville de
Saint-Nom-La-Bretèche : 10 JUL. 2025

Affichage en Mairie le : 10 JUL. 2025

Fait et délibéré à Saint-Nom-La-Bretèche,
le 10 juillet 2025

Le Président,

Gilles STUDNIA